

Mandature 2025 / 2028 :

**Mamady KABA est élu Président de la Fédération Paralyse Cérébrale France  
dans le cadre d'instances fédérales renouvelées**

La Fédération Paralyse Cérébrale France dispose, depuis le 03 juillet dernier, d'un nouveau Président : Mamady KABA et d'instances fédérales renouvelées. Mamady KABA a notamment, à l'issue de son élection, fixé trois priorités dans le cadre de son mandat : s'engager dans la transformation de l'offre ; faire progresser l'accompagnement de la paralysie cérébrale en France ; préserver la cohésion et assurer le développement d'un réseau fédéral au service des personnes et des familles.

La Fédération Paralyse Cérébrale France, au terme d'un cycle électoral de trois semaines, a renouvelé les instances fédérales (44 délégués à l'assemblée générale et 26 administratrices / administrateurs titulaires et suppléants dont près de 40% sont en situation de handicap). Le nouveau conseil d'administration fédéral a par ailleurs procédé à l'élection d'un Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier.

Ont été élus pour un mandat de trois ans :

Président : Mamady KABA  
Vice-président : Corentin JOUVE  
Secrétaire : Guy BEARD  
Trésorière : Marie-Françoise FACONNET

**Un nouveau Président pour la Fédération Paralyse Cérébrale France**

Mamady KABA a été élu Président de la Fédération Paralyse Cérébrale France en remplacement de Jacky VAGNONI (qui occupait la fonction depuis 2016). Mamady KABA est investi, depuis 2010, dans l'écosystème du handicap d'abord au niveau local (département de la Sarthe) puis au niveau national.

Mamady KABA a notamment été Président de l'Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux (ADIMC) de la Sarthe puis, depuis 2016, vice-président de la Fédération Paralyse Cérébrale France. Mamady KABA s'est, à cette occasion, particulièrement investi au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) ou encore au sein du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

**Un nouveau mandat autour de trois priorités**

*« Je remercie chaleureusement les administratrices et les administrateurs qui m'ont accordé leur confiance. Trois priorités guideront désormais mon action :*

- **S'engager dans la transformation de l'offre.** Il s'agit de le faire dans un contexte difficile : politique, institutionnel, budgétaire, sociétal... Les modèles d'accompagnement sont vigoureusement questionnés vers une approche plus inclusive et plus participative. Il nous faut aller dans cette direction car c'est celle du libre choix et de l'auto-détermination. Ne cédon rien aux sirènes d'une approche généraliste voulue par les financeurs et qui n'aboutirait inéluctablement qu'à une dégradation de l'accompagnement du handicap moteur. Oui, la spécialisation a un coût mais c'est le prix de l'efficacité ! Il nous faudra, dans ce contexte, être plus que jamais créatifs, solidaires et persévérants.
- **Faire progresser l'accompagnement de la paralysie cérébrale en France.** Des chantiers sont ouverts : renforcer la connaissance de la pathologie ; favoriser le diagnostic précoce ; développer les thérapies intensives en prenant appui sur les expérimentations en cours ; veiller au développement d'une offre de compétences dans l'ensemble des territoires ; proposer du choix pour répondre à la diversité des aspirations de vie ; développer la participation sociale avec l'Académie des experts d'usages ; intensifier la recherche scientifique et médicale, ... Sachons prendre appui sur ces initiatives pour faire progresser nos dispositifs médico-sociaux au service des enfants, des adolescents et des adultes. Ces combats sont difficiles et ils devront être menés en mobilisant toutes les ressources et toutes les énergies.
- **Préserver la cohésion et assurer le développement de notre réseau.** Plusieurs objectifs peuvent être identifiés : renforcer encore la solidarité entre les adhérents ; recruter de nouveaux membres ; créer les conditions d'un rapprochement avec les familles qui évoluent dans la vie ordinaire car notre mouvement n'est pas une Fédération d'opérateurs d'établissements mais bien une Fédération de familles qui œuvre pour faire progresser la qualité de vie, dans toutes ses composantes, des personnes qui vivent avec une paralysie cérébrale. Le renouvellement générationnel des instances fédérales et la participation des personnes concernées dans nos travaux devront être priorités pour une Fédération résolument connectée à son temps. ».

a notamment déclaré Mamady KABA à l'issue de son élection.

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec une paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice.

La Fédération Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), la Fédération Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche, participation des personnes... C'est dans ce cadre que celle-ci a développé une Académie des experts d'usages.

[www.paralysiecerebralefrance.fr](http://www.paralysiecerebralefrance.fr)

**Contact presse :** Agence ETYCOM - Aelya NOIRET - a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47